Trajectoire d'un usager adulte en provenance d'un centre hospitalier (CH) ou d'un milieu de réadaptation ayant pour destination une RTF, une RIMA, une RAC, une URCI, un internat ou un foyer de groupe en fonction du palier d'alerte				
Accueil et dépistage d'un usager en fonction du palier d'alerte et selon sa situation	Palier d'alerte vert	Palier d'alerte jaune	Palier d'alerte orange	Palier d'alerte rouge
Usager confirmé et rétabli de la COVID-19 depuis moins de 3 mois en CH ou en milieu de réadaptation	 Accueil dans son milieu de vie. Pas d'isolement préventif. 			
Séjour de 14 jours et plus en CH ou en milieu de réadaptation où il n'y a pas d'éclosion	Usager ne présentant aucun symptôme et application rigoureuse des mesures PCI entre le transfert: Aucun test de dépistage nécessaire; Accueil dans son milieu de vie considéré comme une zone froide¹; Surveillance des symptômes pour une période de 14 jours. Usager présentant des symptômes compatibles à la COVID-19 : Faire test de dépistage. Test de dépistage négatif : Accueil dans son milieu de vie considéré comme une zone froide¹; Surveillance des symptômes pour une période de 14 jours. Test de dépistage positif : durée de l'isolement selon les critères de rétablissement² Accueil en zone tampon en zone chaude³; OU Si le responsable/gestionnaire donne son accord et qu'il est en mesure d'offrir une zone (chambre) chaude prévue à cette fin, qu'il possède l'ÉPI requis, la formation et les compétences qui y sont associées, l'usager pourrait intégrer cette ressource.			
heures dans un CH ou consultation médicale dans une clinique externe	 Surveillance accrue des symptôm 	es pour une période de 14 jours.		

DGAPA-005 – 2020-12-09 Tableau A-3

¹ Zone froide : résident sans COVID-19 et se référer aux directives ministérielles sur le port des ÉPI.

² Critères pour le rétablissement de la personne : Pour être considéré comme rétabli, il est acceptable d'appliquer le critère de 10 jours après le début de la maladie aiguë ou 21 jours pour les usagers ayant été admis aux soins intensifs et 28 jours pour les usagers sous corticostéroïdes ou immunosupprimés pour lever les mesures d'isolement et ce, pourvu que la personne réponde aux critères cliniques, déjà recommandés pour la levée des mesures d'isolement, soit 48 heures sans fièvre (sans prise d'antipyrétique) et résolution des symptômes depuis au moins 24 heures (excluant la toux, l'anosmie et l'agueusie résiduelles).

³ Zone chaude : Cas COVID-19 confirmés et le personnel doit porter l'ÉPI complet (protection oculaire, masque de procédure, blouse et gants).

⁴ Zone tampon: Solution de dernier recours et est réservée aux usagers qui ne peuvent pas rester dans leur milieu de vie lorsque les conditions (aménagement, profil clinique) ne permettent pas un isolement à la chambre ou lorsque l'ensemble du milieu de vie peut être infecté (milieu de vie de type familial). À l'arrivée en zone tampon, déterminer la zone tiède ou chaude, en fonction de sa condition clinique.